



KINÉSITHÉRAPEUTE

Le Centre Hospitalier Intercommunal Pays du Revermont (CHIPR) gère des établissements sanitaires et médicosociaux. Il compte près de 600 professionnels. Il est déployé 5 sites : Arbois, Bracon, Poligny, Salins Les Bains, Sellières.

Deux sites composent le pôle SMR :

Arbois :

38 lits de SSR (Soins de Suite et Réadaptation) répartis sur un étage. 5 LIPS (Lits identifiés soins palliatifs)

Salins Les Bains :

20 lits SSP (Soins de Suite Polyvalents)

7 lits EVC EPR (Etat Végétatif Chronique et Etat Pauci-Relationnel)

60 lits de MPR (Médecine Physique et Réadaptation) répartis sur 2 étages

26 places en HTP (Hospitalisation à Temps Partiel)

Le CHIPR recrute :

2 Kinésithérapeute à 100% pour assurer la prise en soins et le suivi des patients des unités sur les sites d'Arbois et de Salins Les Bains.

Le kinésithérapeute en poste devra :

- Intégrer une équipe pluridisciplinaire (Médecin, Cadre supérieur, Cadre de Santé, Infirmière, Aide-soignante, Kinésithérapeute, Ergothérapeute, Professeur d'activité physique adaptée, Psychologue, Assistante sociale, Neuropsychologue, Agent des services hospitaliers)
- Elaborer le diagnostic kinésithérapique et un projet thérapeutique en adéquation avec les prescriptions médicales

- Assurer des prises en soins individuelles et collectives, adaptées à l'évolution de la situation clinique du patient
- Participer à l'éducation du patient et de son entourage
- Assurer la traçabilité des informations utiles et des actes effectués sur les logiciels appropriés et supports adaptés
- Communiquer les informations nécessaires aux acteurs de santé et aux partenaires en interne et en externe
- Participer aux synthèses pluridisciplinaires
- Participer à la gestion du matériel : recensement, vérification, stockage
- Assurer une veille documentaire professionnelle et mettre à jour ses connaissances
- Participer à la formation initiale et continue des étudiants en masso-kinésithérapie et des professionnels de santé
- Connaître et mettre en œuvre les procédures en vigueur dans l'établissement.

Exigences du poste :

- Base de 36 h hebdomadaire ouvrant droit aux RTT
- CDD de 6 mois

Rémunération : grille en vigueur de la fonction publique hospitalière

Pour postuler, merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV à :

grh@chipr.fr